

Dans les

salons de coiffure & salons d'esthétique

160 000¹
L/an/salon
consommation en eau

690 € HT²
le coût de la consommation d'énergie
par an et par actif = 1,7% du CA

12 000 kWh²
c'est la consommation moyenne d'une
entreprise artisanale en coiffure-esthétique

¹ Source : Institutions de la coiffure - ² Source : CNIDEP

Les postes de consommation ?

- les sèche-cheveux : 25-30%
- le chauffage : 20-30%
- le chauffe-eau : 20-25%

Les énergies utilisées ?

1^{er} : l'électricité

70% des entreprises l'utilisent pour l'ECS ⁽¹⁾ et 60% pour le chauffage.

2^{ème} : le gaz naturel

19% pour le chauffage, 16% pour l'ECS ⁽¹⁾

L'évolution des consommations...

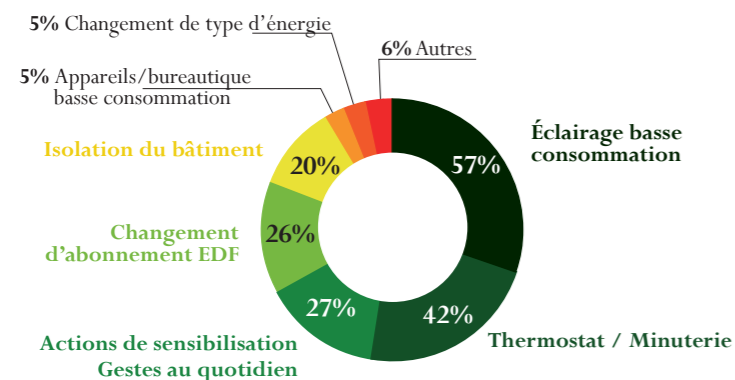
53% les jugent stables contre 15% en augmentation.

... et des factures ?

pour 33% des entreprises interrogées, elles ont augmenté ; et 35% les déclarent stables

(1) Eau Chaude Sanitaire

70% des entreprises ont déjà mis en place des solutions visant à réduire leurs consommations énergétiques.



52% veulent être informés sur les voies d'économies d'énergie. Comme 1/4 des coiffeurs, demandez la réalisation d'une visite énergie par un conseiller de la Chambre de Métiers.

Édito

ARTISANAT & ENVIRONNEMENT



Les 35 000 artisans de la région Centre sont, en tant que chefs d'entreprise et en tant que citoyens, concernés au quotidien par les enjeux du respect de l'environnement : consommation d'énergie, récupération et recyclage des déchets banals ou toxiques, etc.

Depuis plusieurs années, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre ont développé avec les partenaires, des opérations pour sensibiliser et accompagner les entreprises vers une démarche de développement durable dans leur gestion.

Conscients des impacts du réchauffement climatique, nous avons souhaité aider les entreprises à maîtriser leurs consommations d'énergie grâce à des solutions simples et efficaces, viables économiquement et adaptées à leur organisation.

Grâce au soutien du Conseil Régional, de l'Etat et de l'Europe, nous menons une campagne d'information et de sensibilisation auprès de l'ensemble des entreprises et proposons à celles qui sont volontaires, pour atteindre cet objectif, un accompagnement personnalisé sur leur lieu de production.

Le Président de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre



Benoît, 31 ans coiffeur

Isabelle, 45 ans esthéticienne



Comme eux,

donnez-vous l'énergie de faire des économies

Avec l'appui de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, trouvez des solutions pour réduire vos consommations d'énergie.



Parce qu'ils contribuent à la création d'emplois qualifiés et au maintien de services de proximité pour les habitants de notre territoire, les artisans sont des acteurs majeurs de l'économie régionale.

Conscients des grands enjeux en matière de développement durable, ils ont choisi de s'engager fortement en faveur des économies d'énergie.

La Région, qui en a fait l'une de ses priorités, ne pouvait que s'associer à cette volonté.

La Vice-présidente de la Région Centre, Déléguée à l'économie et à l'emploi

Partenaires

Opération réalisée avec le concours financier de l'Union Européenne, de l'Etat, et de la Région Centre



Ce dépliant a été imprimé à 5 000 exemplaires par Numeri'Scann 37, une entreprise marquée Imprim'Vert® sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement.

Création : mycom Tél. 06 37 96 90 51 - Novembre 2010 - Ne pas jeter sur la voie publique



LE RÉSEAU DES CMA S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS





Tous ces gestes s'appliquent d'une manière générale. Pour un conseil personnalisé, faites appel au conseiller environnement de votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat !

Les éco-gestes

... l'air de rien, ils vous vont bien !

Gérez votre abonnement et votre contrat

- ★ Suivez vos consommations d'eau et d'énergie.

Isolez votre bâtiment

- ★ Pensez au double vitrage !

Optimisez le chauffage et la climatisation

- ★ Faites entretenir régulièrement vos équipements.

Privilégiez un éclairage naturel

- ★ Quand un éclairage est nécessaire, optez pour les lampes basse consommation.

Choisissez des produits labellisés

- ★ COSMEBIO, BDIH...
ou éco-labellisés
- ★ NF Environnement, Ecolabel Européen

Conseils

**POUR FAIRE
DES ÉCONOMIES**



... sur les équipements

Au moment de l'investissement

Privilégiez les appareils économes en énergie, même plus coûteux : ils s'avèrent moins onéreux à l'usage.

- ★ casques, appareils à cire, machines UV, machines à laver, sèche-linges

Pour les sèche-cheveux, privilégiez les appareils de 1300-1500 W.



Au cours de leur entretien

Pour les équipements électroménagers :

- Entretenez les filtres.
- Utilisez-les en heures creuses.
- Préférez les programmes économiques aux programmes rapides.

Pour les équipements professionnels :

- Optimisez la charge des batteries (tondeuses,...)

... sur l'eau chaude sanitaire

Réduisez vos consos

Équipez-vous de réducteurs de débit. L'économie sur la facture annuelle peut atteindre 35%.

Installez des mitigeurs.

Entretenez et détartez le ballon : 3 mm de tartre sur la résistance entraînent une surconsommation de 30% d'énergie.

Formez et informez

...votre personnel.

Misez sur les énergies renouvelables

Une fois votre local isolé, vos consommations optimisées, pensez :
- aux **panneaux solaires thermiques** pour la production d'ECS ;
- à la **géothermie** pour les piscines/SPA par exemple.

Prenez contact avec le **conseiller environnement** de votre **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** et **BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT D'UNE VISITE ÉNERGIE.**

Artisans, le réseau des CMA de la région Centre s'engage à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches d'économies d'énergie.

OBJECTIFS

- **Inform**er et sensibiliser à la maîtrise de l'énergie ;
- **Identifier** les postes les plus consommateurs d'énergie ;
- **Préconiser** des solutions techniques pour réduire les consommations énergétiques et donc diminuer les factures de l'entreprise ;
- **Accompagner** votre entreprise dans la mise en oeuvre des préconisations.



Pour qu'accompagnement rime avec proximité



Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Cher
★ Régis MAUTRE
Tél. 02 48 69 70 78
r.mautre@cm-bourges.fr

CMA d'Eure-et-Loir
★ Véronique JOBARD
Tél. 02 37 91 57 21
veronique.jobard@cm-28.fr
★ Katy RIVES-BARON
Tél. 02 37 91 57 24
katy.rives-baron@cm-28.fr

CMA de l'Indre
★ Elodie VENON
Tél. 02 54 08 80 25
e.venon@cm-indre.fr

CMA d'Indre-et-Loire
★ Anne-Laure LE ROUX
Tél. 02 47 25 24 56
alleroux@cm-tours.fr

CMA de Loir-et-Cher
★ Denis CHAL
Tél. 02 54 44 65 16
d.chal@cma-41.fr

CMA du Loiret
★ Anne MARJOUX
Tél. 02 38 62 99 94
a.marjoux@cma-loiret.fr

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat
★ Juliette LAVISSE
Tél. 02 38 68 00 78
j.lavisse@crma-centre.fr